



CENTAURE

ASSOCIATION SANTÉ TRAVAIL RETRAITE
DES ANCIENS DE LA NAVALE

La Ciotat le 1^{er} décembre 2014

Pour faire face à sa situation financière déficitaire, la Marseillaise a été mise en redressement judiciaire. Nous devons l'aider à s'en sortir, car ce journal est un outil indispensable pour ceux qui se battent pour leurs droits.

Les anciens des Chantiers navals de la Ciotat se souviennent du soutien que ce journal leur a apporté lorsqu'ils se battaient pour leurs revendications lorsqu'ils travaillaient et après pour la survie de leurs emplois à la NORMED. Par la suite, ils ont apprécié l'engagement de la Marseillaise pour faire reconnaître leurs droits comme victimes des risques professionnels vécus au sein des Chantiers navals, à contre-courant des informations officielles.

Les travailleurs victimes de l'amiante ont besoin de faire connaître leurs luttes, en particulier dans la situation présente, où ils constatent que les pouvoirs publics remettent en cause leurs droits à indemnisation des préjudices subis par leur exposition à ce produit nocif. La Marseillaise a largement rendu compte à ses lecteurs, et au-delà, des récentes initiatives menées, notamment de la manifestation qui a rassemblé près de 1 500 victimes devant la Cour d'appel d'Aix.

Dans le paysage médiatique actuel la présence des journaux reflète la diversité des opinions est une des conditions de la démocratie.

Nous avons besoin au quotidien de ce moyen d'information, de sa proximité de notre vie, de celle de nos amis, des travailleurs.

Nous sommes de tout cœur aux côtés des salariés du journal qui se battent pour leur avenir et celui de leur journal.

C'est pourquoi, au-delà des initiatives individuelles, les membres du Conseil d'Administration ont décidé unanimement lors de leur réunion du 26 novembre 2014 d'apporter la contribution de leur association CENTAURE pour que vive la Marseillaise.

Pierre BOUVIER Président